

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1971 B 00054 Numéro SIREN : 871 800 546 Nom ou dénomination : BDO Nantes
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/01/2019 sous le numéro de dépôt 1013

SAS BDO NANTES

7 allée Aphonse Fillion
CS 22417
44124 VERTOU CEDEX

Déposé au Greffe
le - 9 JAN. 2019
sous le N° 1023
RCS N° 41354

Etats Financiers

du 01/10/2016 au 30/09/2017

Certifié conforme,

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS BDO NANTES</u>										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>																																							
Adresse de l'entreprise <u>7 allée Aphonse Fillion 44124 VERTOU CEDEX</u>										Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>																																							
Numéro SIRET* <u>8 7 1 8 0 0 5 4 6 0 0 0 7 3</u>										Néant ☐ *																																							
										Exercice N clos le, <u>30/09/2017</u>																																							
										Brut 1					Amortissements, provisions 2					Net 3																													
Capital souscrit non appelé (I)										AA																																							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB					AC																																		
		Frais de développement *								CX					CQ																																		
		Concessions, brevets et droits similaires								AF					2 809					AG					2 809																								
		Fonds commercial (1)								AH					3 010 143					AI					3 010 143																								
		Autres immobilisations incorporelles								AJ										AK																													
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles								AL										AM																													
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN										AO																													
		Constructions								AP					565 988					AQ					565 988																								
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR										AS																													
		Autres immobilisations corporelles								AT					614 415					AU					458 519					155 895																			
		Immobilisations en cours								AV										AW																													
		Avances et acomptes								AX										AY																													
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS										CT																													
		Autres participations								CU										CV																													
		Créances rattachées à des participations								BB										BC																													
		Autres titres immobilisés								BD					17 112					BE					17 112																								
		Prêts								BF										BG																													
		Autres immobilisations financières*								BH					12 735					BI					12 735																								
	TOTAL (II)										BJ					4 223 205					BK					1 027 317					3 195 888																		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL										BM																													
		En cours de production de biens								BN										BO																													
		En cours de production de services								BP										BQ																													
		Produits intermédiaires et finis								BR										BS																													
		Marchandises								BT										BU																													
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes								BV										BW																													
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX					2 542 839					BY					268 943					2 273 896																			
		Autres créances (3)								BZ					842 666					CA					842 666																								
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé								CB										CC																													
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :								CD					362 276					CE					362 276																								
Disponibilités								CF					450 403					CG					450 403																										
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*								CH					22 410					CI					22 410																									
	TOTAL (III)								CJ					4 220 595					CK					268 943					3 951 651																				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								CW																																								
	Primes de remboursement des obligations (V)								CM																																								
	Ecart de conversion actif* (VI)								CN																																								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)								CO					8 443 801					1A					1 296 261					7 147 540																				
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes										(3) Part à plus d'un an										CR										491 484									
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :										Stocks :										Créances :																			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS BDO NANTES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 323 264.....)			DA	323 264	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	2 525 993	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	32 327	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	714 694	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	490 140	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	7 313	
	TOTAL (I)			DL	4 093 732	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	75 078	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	1 056	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	602 902	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 550 888	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	7 792	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	816 089	
TOTAL (IV)			EC	3 053 807		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	7 147 540		
RENVOS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 939 590	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BDO NANTES							Néant ☐ *		
				Exercice N					
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC	
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF	
			services *	FG	6 761 654	FH	8 972	FI	6 770 626
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	6 761 654	FK	8 972	FL	6 770 626
	Production stockée*							FM	
	Production immobilisée*							FN	
	Subventions d'exploitation							FO	15 054
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	153 727
	Autres produits (I) (11)							FQ	13
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	6 939 421
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	
	Variation de stock (marchandises)*							FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	2 533 923
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	185 245
	Salaires et traitements*							FY	2 268 574
	Charges sociales (10)							FZ	1 039 185
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*				GA	40 661
			- dotations aux provisions*			GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	84 909		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)							GE	39 193
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	6 191 694
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	747 727	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	6 270
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	3 399
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	
	Différences positives de change							GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	27 771
	Total des produits financiers (V)							GP	37 440
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	1 164
	Différences négatives de change							GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	
	Total des charges financières (VI)							GU	1 164
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	36 276	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	784 003	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS BDO NANTES</u>			Néant ☐ *			
			Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	52 553		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	3 943		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	56 496		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	2 045		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	2 045		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	54 451		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	100 405		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	247 909		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	7 033 358		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	6 543 218		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	490 140		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	49 050	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	6 270	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	6 862	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	54 794	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	Amortissements dérogatoires		2 045			
	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				52 553	
Amortissements dérogatoires				3 943		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

Annexe 

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BDO NANTES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 7 147 540 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 490 141 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

/// Règles et méthodes comptables

Dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage.

La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Agencements des constructions : 9 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 8 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres immobilisés, Valeurs mobilières de placement

Les titres immobilisés et les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire a été déterminée en tenant compte du cours de chaque catégorie de titres au dernier jour de l'exercice.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

■ Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,55 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 90 818 € (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 78 090 €) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 010 144			3 010 144
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 759		950	2 809
Immobilisations incorporelles	3 013 903		950	3 012 953
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr	565 989			565 989
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	159 301	14 934		174 235
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	426 010	20 137	5 967	440 180
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 151 300	35 071	5 967	1 180 404
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	17 113			17 113
- Prêts et autres immobilisations financières	12 736			12 736
Immobilisations financières	29 848			29 848
ACTIF IMMOBILISE	4 195 051	35 071	6 917	4 223 205

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2017
Éléments achetés	20 657
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	2 989 487
Total	3 010 144

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 759		950	2 809
Immobilisations incorporelles	3 759		950	2 809
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.	565 989			565 989
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	61 843	11 175		73 018
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	361 982	29 487	5 967	385 502
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	989 814	40 661	5 967	1 024 508
ACTIF IMMOBILISE	993 573	40 661	6 917	1 027 317

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 420 652 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	12 736		12 736
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 542 840	2 129 445	413 395
Autres	842 666	764 576	78 090
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 410	22 410	
Total	3 420 652	2 916 431	504 221
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	451 736
Fourn.avoirs non reçus groupe	41 304
Etat - produits à recevoir	80 790
Int courus C/C PM à recevoir	6 270
Total	580 100

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	282 967	84 910	98 933	268 944
Total	282 967	84 910	98 933	268 944
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		84 910	98 933	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 323 264,00 € décomposé en 20 204 titres d'une valeur nominale de 16,00 €.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	9 212	2 046	3 944	7 313
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	9 212	2 046	3 944	7 313
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		2 046	3 944	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 053 808 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	75 079	29 528	45 551	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	602 903	602 903		
Dettes fiscales et sociales	1 550 888	1 482 222	68 666	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 849	8 849		
Produits constatés d'avance	816 089	816 089		
Total	3 053 808	2 939 591	114 217	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	41 507			
(**) Dont envers les associés	1 057			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 057 €.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	237 000
Fourn.fact.non parvenues groupe	73 612
Personnel - Prov.CP.RTT.13èMois	181 230
Personnel - Provision Primes	155 000
Personnel - Provision Intéressement	87 315
Personnel - Provision Participation	100 405
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13èMois	84 800
Prov.Charges soc. s/Primes	76 765
Prov.Charges soc. s/Intéressement	37 540
Prov.Charges soc. à payer	12 720
Etat - charges à payer	56 311
Total	1 102 698

Comptes de régularisation

Autres informations

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d avance	22 410		
Total	22 410		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod. constatés d avance	816 089		
Total	816 089		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	6 410 105	8 800	6 418 905
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	351 549	172	351 722
TOTAL	6 761 655	8 972	6 770 627

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79109001 - Transfert charges généraux groupe	12 504	
79110000 - Transfert de charg.serv.extérieur	3 638	
79111000 - Remboursement formation	19 599	
79140000 - TSF charges de personnel	19 055	
	54 795	
Total	54 795	

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	490 141
+ Impôts sur les bénéfices	157 091
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	647 232
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	-1 898
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	645 334

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	693 186	138 941	554 245
+ Résultat exceptionnel	54 451	18 150	36 301
- Participations des salariés	100 405		100 405
Résultat comptable	647 232	157 091	490 141

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 31 031 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	7 313
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	7 313
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	100 405
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	100 405
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	31 031
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2014, la société SAS BDO NANTES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE.

L'impôt sur les sociétés n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 252 026 €

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 58 personnes dont 9 apprentis et 3 handicapés.

	Personnel	Personnel mis à disposition
Cadres	14	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	44	
Ouvriers		
Total	58	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : DYNA 2

Forme : SAS

SIREN : 508948049

Au capital de : 4 004 970 €

Adresse du siège social :
43-47 Avenue de la Grande Armée
75116 PARIS

Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts des emprunts</i>	1 183
Autres engagements donnés	1 183
Total	1 183
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en €
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Intérêts des emprunts</i>	1 183
Autres engagements reçus	1 183
Total	1 183
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
105 859 €

Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

BDO NANTES
Société par actions simplifiée au capital de 323 264 euros
Siège social : 7 allée Alphonse Fillion
BP 22417, 44120 VERTOU
871 800 546 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 12 JANVIER 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 490 141 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	490 141 euros
Prélèvement sur le compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 598 715 euros	115 979 euros

Le solde	606 120 euros
A titre de dividendes	
Soit 30,00 euros par titre	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de notre société s'élèvent à 3 487 613 euros.

Les associés sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 28 de la loi de finances pour 2018, les dividendes distribués aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont désormais imposés comme suit :

Un prélèvement à la source obligatoire non libératoire, applicable de plein droit sauf option globale pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu dans les conditions légales en vigueur, est effectué par la société distributrice au taux forfaitaire unique de 12,8 %, ayant pour assiette le montant brut du dividende.

Les associés sont également informés que, conformément aux dispositions de l'article L 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont également prélevés à la source et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice Clos / Date de la distribution	Distribution de dividendes	Distribution non éligible à la réfaction	Distribution éligible à la réfaction
2 décembre 2016	767 752 €	-	767 752 €
30 septembre 2016	0 €		0 €
30 septembre 2015	505 100 €	-	505 100 €
30 septembre 2014	303 060 €	-	303 060 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 12 JANVIER 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Fabrice BRANGEON



In Extenso

Audit

1 rue Benjamin Franklin
CS 10047
44801 Saint-Herblain Cedex

Tél. : +33 (0) 2 51 80 18 00
nantes@inextenso.fr
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

BDO NANTES

Société par Actions simplifiée
7 Allée Alphonse Fillion
44120 VERTOU

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2017

BDO NANTES

Société par Actions Simplifiée
7 Allée Alphonse Fillion
44120 VERTOU

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2017

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BDO NANTES relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Le fonds commercial, dont le montant net figurant au bilan au 30 septembre 2017 s'établit à 3 010 144 euros, est évalué à son coût d'acquisition et fait l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans le paragraphe « Immobilisations incorporelles » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à :

- apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations,
- à revoir les calculs effectués par la société,
- à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

- Les créances clients, d'un montant net de 2 273 896 euros au bilan au 30 septembre 2017, sont évaluées pour leur valeur nominale et font l'objet de dépréciations selon les modalités précisées dans le paragraphe « Créances » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

In Extenso

Audit

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Nantes, le 28 décembre 2017

Le commissaire aux comptes
IN EXTENSO AUDIT

Françoise GRIMAUD-PORCHER

Annexe au rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2017

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	2 809	2 809		
Fonds commercial (1)	3 010 144		3 010 144	3 010 144
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	565 989	565 989		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	614 415	458 520	155 896	161 486
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	17 113		17 113	17 113
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 736		12 736	12 736
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 223 205	1 027 317	3 195 888	3 201 478
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 542 840	268 944	2 273 896	2 356 044
Autres créances	842 666		842 666	1 311 596
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	362 276		362 276	333 741
Disponibilités	450 403		450 403	282 468
Charges constatées d'avance (3)	22 410		22 410	12 530
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 220 596	268 944	3 951 652	4 296 379
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 443 801	1 296 261	7 147 540	7 497 857
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			491 485	462 322

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

Bilan passif

	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	323 264	323 264
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 525 993	2 525 993
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	32 327	32 327
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	714 694	961 715
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	490 141	520 731
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	7 313	9 212
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 098 732	4 878 242
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	75 079	116 586
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 057	4 726
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	602 903	606 473
Dettes fiscales et sociales	1 550 888	1 564 399
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 792	7 349
Produits constatés d'avance (1)	816 089	825 082
TOTAL DETTES	3 053 808	3 124 615
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 147 540	7 497 857
(1) Dont à plus d'un an (a)	114 217	141 095
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 939 591	2 983 520
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2017	30/09/2016	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	6 770 627	6 506 169	264 458	4,06
Chiffre d'affaires net	6 770 627	6 506 169	264 458	4,06
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	<i>8 972</i>	<i>8 761</i>	<i>211</i>	<i>2,41</i>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	15 054	6 095	8 959	147,00
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	153 727	177 035	-23 308	-13,17
Autres produits	13	5 749	-5 736	-99,77
Total produits d'exploitation (I)	6 939 421	6 695 048	244 373	3,65
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvis				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	2 533 923	2 315 686	218 237	9,42
Impôts, taxes et versements assimilés	185 246	180 191	5 054	2,81
Salaires et traitements	2 268 575	2 255 921	12 653	0,56
Charges sociales	1 039 186	1 143 975	-104 789	-9,16
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	40 661	42 359	-1 697	-4,01
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	84 910	77 433	7 476	9,66
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	39 194	32 810	6 384	19,46
Total charges d'exploitation (II)	6 191 694	6 048 375	143 319	2,37
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	747 727	646 672	101 055	15,63
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	6 270	16 850	-10 580	-62,79
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 399		3 399	
Reprises sur provisions et dépréciat. et tsf charg		3 400	-3 400	-100,00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de pl	27 771	590	27 181	NS
Total produits financiers (V)	37 440	20 840	16 600	79,66
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 164	1 433	-268	-18,74
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières		11 666	-11 666	-100,00
Total charges financières (VI)	1 164	13 099	-11 935	-91,10
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	36 276	7 741	28 535	368,61
RESULTAT COURANT avant impôt	784 004	654 414	129 590	19,80

Compte de résultat (suite)

	30/09/2017	30/09/2016	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	52 553	1 981	50 572	NS
Sur opérations en capital		21 000	-21 000	-100,00
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges	3 944	4 040	-96	-2,38
Total produits exceptionnels (VII)	56 497	27 021	-29 476	109,09
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		21 072	-21 072	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	2 046	3 219	-1 174	-36,45
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 046	24 291	22 245	91,58
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	54 451	2 730	51 722	NS
Participation des salariés aux résultats (IX)	100 405		100 405	
Impôts sur les bénéfices (X)	247 909	136 412	111 497	81,74
Total des produits (I+II+V+VI+VII)	7 033 359	6 742 909	290 450	4,31
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	6 543 218	6 222 077	321 041	5,18
BENEFICE OU PERTE	490 141	520 731	-30 591	-5,87
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	6 270	16 850	-10 580	-62,79
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BDO NANTES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 7 147 540 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 490 141 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage.

La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Agencements des constructions : 9 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 8 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres immobilisés, Valeurs mobilières de placement

Les titres immobilisés et les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire a été déterminée en tenant compte du cours de chaque catégorie de titres au dernier jour de l'exercice.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

■ Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,55 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 90 818 € (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 78 090 €) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 010 144			3 010 144
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 759		950	2 809
Immobilisations incorporelles	3 013 903		950	3 012 953
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal générales, agencements et aménagements constr	565 989			565 989
- Instal techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal générales, agencements aménagements divers	159 301	14 934		174 235
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	426 010	20 137	5 967	440 180
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 151 300	35 071	5 967	1 180 404
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	17 113			17 113
- Prêts et autres immobilisations financières	12 736			12 736
Immobilisations financières	29 848			29 848
ACTIF IMMOBILISE	4 195 051	35 071	6 917	4 223 205

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2017
Éléments achetés	20 657
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	2 989 487
Total	3 010 144

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 759		950	2 809
Immobilisations incorporelles	3 759		950	2 809
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal générales, agencements, aménagements construc.	565 989			565 989
- Instal techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal générales, agencements aménagements divers	61 843	11 175		73 018
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	361 982	29 487	5 967	385 502
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	989 814	40 661	5 967	1 024 508
ACTIF IMMOBILISE	993 573	40 661	6 917	1 027 317

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 420 652 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	12 736		12 736
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 542 840	2 129 445	413 395
Autres	842 666	764 576	78 090
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 410	22 410	
Total	3 420 652	2 916 431	504 221
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	451 736
Fourn. avoirs non reçus groupe	41 304
Etat - produits à recevoir	80 790
Int courus C/C PM à recevoir	6 270
Total	580 100

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	282 967	84 910	98 933	268 944
Total	282 967	84 910	98 933	268 944
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		84 910	98 933	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 323 264,00 € décomposé en 20 204 titres d'une valeur nominale de 16,00 €.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	9 212	2 046	3 944	7 313
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	9 212	2 046	3 944	7 313
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		2 046	3 944	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 053 808 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	75 079	29 528	45 551	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	602 903	602 903		
Dettes fiscales et sociales	1 550 888	1 482 222	68 666	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 849	8 849		
Produits constatés d'avance	816 089	816 089		
Total	3 053 808	2 939 591	114 217	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	41 507			
(**) Dont envers les associés	1 057			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 057 €.

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	237 000
Fourn.fact.non parvenues groupe	73 612
Personnel - Prov.CP.RTT.13èMois	181 230
Personnel - Provision Primes	155 000
Personnel - Provision Intéressement	87 315
Personnel - Provision Participation	100 405
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13èMois	84 800
Prov.Charges soc. s/Primes	76 765
Prov.Charges soc. s/Intéressement	37 540
Prov.Charges soc. à payer	12 720
Etat - charges à payer	56 311
Total	1 102 698

Comptes de régularisation

Autres informations

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d'avance	22 410		
Total	22 410		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits financiers	Produits Exceptionnels
Prod. constatés d'avance	816 089		
Total	816 089		

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	6 410 105	8 800	6 418 905
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	351 549	172	351 722
TOTAL	6 761 655	8 972	6 770 627

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financiers
Transfert de charges d'exploitation		
79109001 - Transfert charges généraux groupe	12 504	
79110000 - Transfert de charg.serv.extérieur	3 638	
79111000 - Remboursement formation	19 599	
79140000 - TSF charges de personnel	19 055	
	54 795	
Total	54 795	

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	490 141
+ Impôts sur les bénéfices	157 091
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	647 232
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	-1 898
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	645 334

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	693 186	138 941	554 245
+ Résultat exceptionnel	54 451	18 150	36 301
- Participations des salariés	100 405		100 405
Résultat comptable	647 232	157 091	490 141

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 31 031 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	7 313
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	7 313
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	100 405
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	100 405
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	31 031
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2014, la société SAS BDO NANTES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE.

L'impôt sur les sociétés n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 252 026 €

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 58 personnes dont 9 apprentis et 3 handicapés.

	Personnel	Personnel mis à disposition
Cadres	14	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	44	
Ouvriers		
Total	58	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : DYNA 2

Forme : SAS

SIREN : 508948049

Au capital de : 4 004 970 €

Adresse du siège social :

43-47 Avenue de la Grande Armée

75116 PARIS

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts des emprunts	1 183
Autres engagements donnés	1 183
Total	1 183
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en €
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Intérêts des emprunts	1 183
Autres engagements reçus	1 183
Total	1 183
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
105 859 €

Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

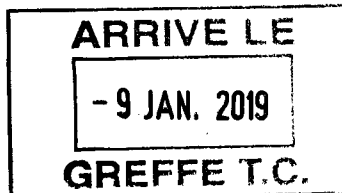
Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes



Fabrice BRANGEON
Benoît LEGENDRE
Corinne GUIBERT
Experts-comptables
Commissaires aux comptes

Benoît D'ARGENTRÉ
Jean-Michel TALAGAS
Experts-comptables



Tél. : 02 40 35 04 35
Fax : 02 40 35 04 39
E-mail : nantes@bdo.fr
www.bdo.fr

7 allée Alphonse Fillion
CS 22417
44124 Vertou cedex
France

CB50,65

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES
IMMEUBLE RHUYS
2 BIS QUAI FRANCOIS MITTERRAND
BP 86209
44262 NANTES CEDEX 2

Les Herbiers, le 8 janvier 2019

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, le dossier d'approbation des comptes de la société **BDO NANTES** au titre de l'exercice clos le **30 septembre 2017** :

- Proposition d'affectation du résultat,
- Comptes annuels au 30/09/2017,
- Rapport du CAC sur les comptes annuels,
- Chèque de 50,65 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.

Vous en souhaitant bonne réception,

Veuillez agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Amélie LIGNIE
Responsable Administrative et Financière